

Audit gestion des excréta 2018

Politique d'établissement et moyens mis à disposition

Méthodologie d'audit

Coordination

Dr Karine Blanckaert, CPias Hauts de France

Marie-Alix Ertzscheid, CPias Bretagne

Danièle Landriu, CPias Ile-de-France

Groupe de travail

Dr K. Blanckaert (CPias Hauts de France), D. Landriu (CPias Ile-de-France), Dr P. Fascia (CPias ARA), Dr C. Laland (CPias Aquitaine), E. Boudot (CPias Occitanie), B. Peltre (EOH CH Sarralbe), Dr E. Poirier (CPias Grand Est, CH Toul), G. Guerre (CPias Bourgogne-Franche-Comté), Dr S. Fournier (EOH centrale APHP), S Jourdain (CPias Bretagne), J. Claver (CPias Grand Est), O. Ali Brandmeyer (CPias Grand Est).

Conception de l'outil

J. Claver, O. Ali Brandmeyer, CPias Grand-Est.

Etablissements testeurs

Dr C. Avril (CPias Réunion), L. Henry (CPias Normandie), Mme M.C. Hamoir (CH de Cahors), Mme Delage (EHPAD La Cerisaie) Castelmouroux , I.Paysant (Hôpital privé) Antony, M. Thégat- Le Cam (CHU St Louis) Paris, N.Mertel (CH Robert Pax) Sarreguemines, L. Delgado (EHPAD Lauriers) Longeville les Saint Avold, E. Beckrich (MAS La Clef des Chants) Rohrbach les Bitche.

Table des matières

Acronymes	4
1- Contexte.....	5
2- Objectifs et principes de l’audit	5
2 - 1 Objectifs.....	5
2- 2 Référentiel.....	5
2- 3 Type d’étude.....	6
2- 4 Champs d’application et inclusion	6
2- 5 Recueils des données	6
3 - Organisation de l’audit	6
3.1. Le coordonnateur de l’audit.....	6
3.2. L’équipe projet	7
3.3. Les auditeurs internes (fiche secteur de soins).....	7
3.4. Les personnes-relais (au sein des secteurs de soins)	7
4 - Calendrier	7
5 - Critères évalués	7
Fiche établissement.....	7
Fiche secteur de soins	8
6 – Guide remplissage	9
6-1 Fiche Etablissement	9
6-2 Fiche Secteurs de soins (ES) /unité de vie (EMS)	9
Description du secteur de soins	10
Moyens mis à disposition pour le recueil des excréta	10
Fiche associée N°1 - informations local « utilité sale »	10
Fiche associée N°2 - informations lave-bassin ou broyeur	11
7 - Validation des données	11
8 - Saisie des données	11
9 - Rétro information / Utilisation des résultats	11
Bibliographie	11
ANNEXES	12

Acronymes

BHRe bactéries hautement résistantes aux antibiotiques et émergentes

CAT conduite à tenir

CH centre hospitalier

CHG centre hospitalier général

CHU centre hospitalo-universitaire

CLIN comité de lutte contre les infections nosocomiales

CME comité médical d'établissement

CPIAS centre d'appui pour la prévention des infections associées aux soins

E β LSSE entérobactéries productrices de B β lactamase à spectre étendu

EHPAD établissement d'hébergement de personnes âgées dépendantes

EOH équipe opérationnelle d'hygiène

EMH équipe mobile d'hygiène

ES établissements sanitaires

ESMS établissements et services médico-sociaux

ESPIC établissement de santé privé d'intérêt collectif

FAM foyer d'accueil médicalisé

GREPHH groupe d'évaluation des pratiques en hygiène hospitalière

HIA hôpital inter armée

IAS infection associée aux soins

IDEC infirmier diplômé d'état coordonnateur

ILC institut de lutte contre le cancer

LB lave bassin

B broyeur

MAS maison d'accueil spécialisée

MCO médecine, chirurgie obstétrique

PHA produit hydro alcoolique

PROPIAS programme national d'actions de prévention des infections associées aux soins

SAV service après-vente

SF2H société française d'hygiène hospitalière

SLD soins de longue durée ou long séjour

SSR soins de suite et de réadaptation

USI unité de soins intensifs

UU usage unique

1- Contexte

Les bonnes pratiques d'élimination des excréta¹ (selles, urines, vomissements, etc.) sont une priorité pour prévenir la transmission croisée et lutter contre la dissémination des bactéries hautement résistantes aux antibiotiques (BHRe) et l'émergence des entérobactéries productrices de Bêta-lactamase à spectre étendu (EβLSE). Toutes les recommandations (SF2H 2009-2017, HCSP 2013...) insistent sur l'amélioration de la gestion des excréta et c'est également une des priorités signifiées très clairement dans le Propias 2015 (axe 2) : le « péril fécal » doit être la préoccupation de tous les professionnels de santé.

Pour les aider à mettre en place une gestion rigoureuse et sécurisée des excréta, le Grephh a dans un 1^{er} temps mis à disposition des établissements sanitaires (ES) et établissements et services médico-sociaux (ESMS) un document sur l'optimisation de cette gestion. En effet, il semblait nécessaire avant de proposer un outil d'audit, de regrouper en un seul document l'ensemble des éléments utiles pour gérer correctement les excréta c'est-à-dire : en sécurité pour le patient/résident, le personnel et l'environnement. Ce document aborde donc les conditions nécessaires en termes de locaux, d'équipement, de matériel (consommable et protection individuelle du personnel) et de pratiques pour une gestion rigoureuse des excréta. Il a été mis en ligne sur le site du Grephh en mai 2017. <http://cclin.grephh.fr/Excreta-GREPHH.html>

L'objet de cet audit Grephh est de proposer aux Equipes opérationnelles d'hygiène (EOH), aux équipes mobiles d'hygiène (EMH) ou aux responsables d'ESMS, un outil descriptif des moyens mis à disposition au sein de leurs établissements (équipement, matériel, locaux, documentation) qui permet de faire un état des lieux. L'évaluation des pratiques lors des soins n'est pas abordée dans ce protocole d'audit. Elle pourra faire l'objet d'un deuxième outil.

2- Objectifs et principes de l'audit

2 - 1 Objectifs

- Objectif principal : évaluer la politique générale de l'établissement, décrire et recenser l'ensemble des éléments nécessaires à une bonne gestion des excréta mis à disposition dans l'établissement et les secteurs de soins ou les unités de vie².
- Objectifs secondaires : sensibiliser le personnel au risque de transmission croisée lié à la gestion des excréta, sensibiliser les responsables et décideurs des établissements à l'amélioration des équipements disponibles et leur maintenance.

2- 2 Référentiel

L'audit s'appuie sur le document de synthèse réalisé par le Grephh « Optimisation de la gestion des excréta » en 2017, ainsi que sur l'actualisation des précautions standard SF2H 2017 ; <https://sf2h.net/publications/actualisation-precautions-standard-2017>.

¹ Par souci de simplification le mot **excreta** ne sera pas écrit en italique, dans ce document.

² Le terme peut être différent selon les établissements, en particulier dans le secteur médico-social, on emploiera ces deux termes indifféremment dans les documents.

2- 3 Type d'étude

L'audit est mixte :

- analyse documentaire pour évaluer les procédures, les équipements, la formation
- évaluation un jour donné des ressources en termes de locaux, d'équipements, de consommables.

2- 4 Champs d'application et inclusion

Tous les ES, quel que soit leur statut (public, privé, ESPIC) et sa catégorie (CHU, CH, clinique MCO, SSR, SLD, HIA, établissement psychiatrique, ILC) sont concernés ainsi que tous les ESMS (Ehpad, FAM et MAS).

Au sein des ES et ESMS : tous les services, lieux de vie, secteurs ou unités de soins susceptibles d'avoir à gérer les excréta des patients/résidents sont inclus.

Critère d'exclusion : si par définition un secteur ne reçoit que des patients/résidents autonomes, ce secteur n'est pas inclus dans l'enquête et ne doit pas être comptabilisé dans la fiche établissement.

2- 5 Recueils des données

- **Une fiche établissement** : à remplir par l'auditeur désigné par l'établissement (membre de l'EOH, de l'équipe mobile d'hygiène ou référent en hygiène).

Elle permet d'évaluer la politique globale en matière de gestion des excréta en s'appuyant sur les moyens documentaires existants, les équipements alloués, les matériels de soins et de protection du personnel, le plan d'équipement et la formation.

- **Une fiche secteur de soins ou unité de vie** ou plateau technique (un même pôle pouvant être composé de plusieurs unités d'accueil différentes), à remplir pour chaque secteur par l'auditeur (membre de l'EOH, de l'équipe mobile d'hygiène ou référent en hygiène) avec la personne responsable du secteur (cadre, IDEC...). Elle permet de s'assurer de la mise à disposition du matériel, des équipements, du fonctionnement. Le nombre de fiches secteur de soins/unités de vie doit correspondre au nombre de secteurs de soins/unités de vie indiqué (concernés par la gestion des excréta) dans la fiche établissement. La description du secteur nécessite de travailler avec l'aide de l'équipe du secteur. La vérification de l'état des contenants (bassins, urinaux, seaux, etc.) de l'agencement des locaux (chambres, sanitaire, local utilitaire sale etc.) doit être organisée en accord avec le cadre et les correspondants en hygiène.

3 - Organisation de l'audit

3.1. Le coordonnateur de l'audit

Le coordonnateur de l'audit est un professionnel de l'EOH/EMH ou un référent de l'établissement en charge de la lutte contre les IAS (médecin ou infirmier). Il est aidé dans sa démarche par une équipe projet.

La coordination de l'audit consiste à :

Réseau national de prévention des IAS - Grephh 2018 - Audit Gestion des excréta - **Méthodologie**

- informer la direction de l'établissement et les instances du déroulement de l'audit
- déterminer la composition de l'équipe projet et la coordonner
- organiser les différentes étapes de l'audit (de sa préparation jusqu'à la diffusion des résultats)
- s'assurer de la validation des fiches
- présenter les résultats au niveau des instances de l'établissement.

3.2. L'équipe projet

Si la taille de l'établissement le permet, l'équipe projet doit être multi-professionnelle.

Elle peut se composer :

- d'acteurs de soins,
- de professionnels ayant une expertise ou impliqués dans la prévention des IAS : professionnels de l'EOH/EMH, membres du Clin, correspondants en hygiène,
- de professionnels ayant une expertise sur le thème ou sur la méthode d'audit.

3.3. Les auditeurs internes (fiche secteur de soins)

Les auditeurs sont des personnes si possibles externes au service. Ils sont membres de l'EOH/EMH ou Correspondants en hygiène.

Leur rôle consiste à :

- réaliser le recueil d'informations (pas de données manquantes possibles),
- remettre les fiches d'évaluation au responsable de l'audit.

3.4. Les personnes-relais (au sein des secteurs de soins)

Leur rôle consiste à :

- préparer les éléments nécessaires au remplissage de la fiche secteurs de soins,
- être disponible pour l'auditeur le jour de son passage afin de le seconder dans le recueil des éléments de l'évaluation. Idéalement, il faut prévoir un temps de rencontre programmé pour le remplissage de la fiche.

4 - Calendrier

Période d'audit libre définie par l'établissement.

N.B. : Le CPias d'appartenance peut proposer une analyse régionale des résultats. Dans ce cas, une période pourrait être décidée au niveau régional. Sous réserve de l'acceptation de l'établissement, ses données seront incluses à la base de données analysées.

5 - Critères évalués

Fiche établissement

La fiche Etablissement permet d'apprécier la politique globale en matière de gestion des excréta à partir de 4 critères décrivant les procédures, les équipements alloués, les matériels de soins et de protection du personnel, et la formation.

- **critère 1** : les procédures décrivent les conditions d'élimination, les modalités d'approvisionnement des sacs protecteurs avec gélifiant (y compris en cas de LB ou de broyeur), le renouvellement de tous les matériels, les conditions d'entretien des matériels et du local utilitaire sale.

- **critère 2** : les moyens mis à disposition pour la réalisation des soins en termes de protection, d'hygiène des mains et de gants de toilette à UU.
- **critère 3** : la politique d'établissement, réalisée en concertation avec l'EOH (ou la personne référente) et le personnel technique, comporte un plan d'équipement pour la gestion des excréta adapté aux conditions locales et aux prises en charge des patients.
- **critère 4** : le plan de formation intègre les précautions standard incluant la prévention de la transmission croisée liée aux excréta. Il est mentionné que tout professionnel impliqué dans l'élimination des excréta doit bénéficier d'une formation sur l'utilisation des sacs protecteurs avec gélinifiant, sur les LB / Broyeurs, et sur la conduite à tenir en cas de panne de ceux-ci.

Fiche secteur de soins

La fiche secteur de soins permet d'apprécier les moyens mis à disposition un jour donné dans l'ensemble des secteurs de soins ou unité de vie de l'établissement en présentant un descriptif de chaque secteur de soins, les moyens mis à disposition pour le recueil et le traitement des excréta, les informations pour le(s) local utilitaire sale et le(s) lave-bassin ou le(s) broyeur.

- **critère 1 : descriptif du secteur de soins** : renseigne sur :
 - le nombre de patients /résidents présents le jour de l'enquête,
 - le nombre d'utilisateurs de dispositifs de recueil (bassins, seaux, urinaux pots),
 - le nombre d'utilisateurs de protections à UU,
 - le nombre de lits et places en identifiant le nombre de chambres individuelles, la présence de sanitaires dans toutes les chambres et s'il persiste des sanitaires équipés de douchette rince-bassins.
- **critère 2 : évaluations des moyens mis à disposition** : renseigne sur la quantité mise à disposition et le bon état des dispositifs de recueil, la présence de sacs protecteurs avec gélinifiant, de contenants à UU et d'au moins un local utilitaire sale dans le secteur de soins
- **critère 3 : fiche associée n°1**
 - décrit le local utilitaire sale :
 - sa présentation en termes de zones différenciées, de propreté et d'entretien ;
 - son équipement pour l'application des précautions standard en termes de produits pour l'hygiène des mains, la protection du personnel (tablier à UU, lunettes de protection, gants à UU) et l'élimination des déchets (supports et sacs poubelles) ;
 - son agencement pour le traitement proprement dit des excréta : présence de LB ou broyeur, évier et plan de travail et d'un lieu de stockage.
- **critère 4 : fiche associée n° 2**
 - décrit le lave-bassin ou le broyeur :
 - sa présentation générale (si LB : le type), l'année d'installation, la maintenance au minimum 1 fois par an ;
 - son maniement présenté au personnel (depuis moins de 2 ans) ;
 - ses dysfonctionnements : nombre de pannes et nombre de jours d'immobilisation / an ;
 - ses facilités d'utilisation : en routine, accessible, en état de marche le jour de l'enquête.

6 – Guide remplissage

Un guide de remplissage des grilles d’audit est disponible avec les fiches de recueil (annexe).

6-1 Fiche Etablissement

Premier encadré : Informations générales

Nombre de secteurs / lieux de soins ou unités de vie : cette donnée quantitative permet de connaître le nombre de secteurs exclusivement concernés par la gestion des excréta et de vérifier cette donnée avec le nombre de fiches recueil « secteurs ... » à renseigner (Cf. page 6).

- **Moyens documentaires**

« Il existe au sein de l’établissement des procédures écrites formalisées » Pour le recueil des données, plusieurs procédures peuvent répondre à certaines questions du questionnaire, l’enquêteur devra alors veiller à se référer aux procédures existantes.

- **Politique d’équipement**

28. Cette question permet d’apprécier si la présence d’un local dédié, dans chaque secteur de soin/unité de vie, pour permettre le nettoyage des matériels dans les meilleures conditions, en présence ou pas de LB/broyeur, est considérée comme incontournable par l’établissement.

- **Plan de formation**

37. La formation doit concerner tout professionnel de santé, y compris formateur, nouveaux arrivants, futurs professionnels, elle doit être reconduite selon une fréquence définie par l’établissement. Le programme doit comporter les conditions d’élimination des excréta, l’utilisation des sacs protecteurs avec gélifiant, la CAT en cas de panne des équipements lorsqu’ils existent (pour LB et B).

6-2 Fiche Secteurs de soins (ES) /unité de vie (EMS)

Remplir autant de fiches que de secteurs de soins ou d’unités de vie que comprend l’établissement (le nombre doit être identique à celui indiqué dans la fiche établissement). Cette correspondance est vérifiée lors de l’analyse.

Une fiche pour un secteur de soins peut correspondre à une entité géographique regroupant plusieurs secteurs /unités. Par exemple : une réanimation peut comporter plusieurs secteurs de soins (ou unités), un local de salubrité commun, et chaque secteur pouvant être équipé d’un LB.

Indiquer la spécialité du secteur de soin ou le numéro de code correspondant (code reporté à la saisie sur le menu déroulant). Code spécialité : 1=méd, 2=chir/obstétrique, 3=réa adulte/USI, 4=pédiatrie (toutes spécialités incluses réanimation, chir. et méd.) 5= psychiatrie, 6=SSR, 7=SLD, 8=EHPAD, 9=MAS/FAM, 10= autres

Description du secteur de soins

1 à 5. Ces données quantitatives contribuent à identifier le type de traitement des excréta adapté aux différentes prises en charge des patients dépendants dans le secteur (utilité de LB ou broyeur, ou plutôt orienté pour les sacs protecteurs avec gélifiant, etc.).

7. L'absence de douchettes rince-bassin est vérifiée pour chaque sanitaire au moment de l'enquête.

Moyens mis à disposition pour le recueil des excréta

9. Nombre de bassins, seaux, pots... en quantité suffisante correspond à la disponibilité d'un bassin, seau, pot, urinal ... propre pour un patient /résident à tout moment.

10. Tous les contenants sont en bon état : chaque urinal, bassin, seau... est vérifié par observation directe (organisée en amont avec les correspondants) / il suffit **d'un** contenant en mauvais état pour cocher la réponse NON (il n'y a pas de nuance apportée en fonction du nombre plus ou moins important de matériel défectueux).

11. Un couvercle pour chaque contenant (bassin, seau, pot, urinal...) : il suffit **d'un** couvercle manquant sur l'ensemble pour cocher la réponse NON.

12. Attention : les sacs poubelles ne sont pas admis comme sacs protecteurs avec gélifiant : cocher NON

Fiche associée N°1 - informations local « utilité sale »

Attention imprimer « X » fiches /nombre de locaux utilitaire sale

Remplir autant de fiches que de locaux ou de lave-bassin pour un même lieu de soin : exemple d'une réanimation comportant plusieurs secteurs de soins (ou unités), chacun d'eux étant équipé spécifiquement.

1. L'agencement du local permet de distinguer une zone propre et une zone sale

Ces zones sont distinctes même si elles sont dans le même local. Celui-ci est conçu selon le principe de «la marche en avant» afin d'empêcher la présence de matériel sale dans la zone propre / présence de matériel propre dans la zone sale.

3. Le local est entretenu chaque jour : à vérifier en regardant la traçabilité de l'entretien du local le jour de l'enquête, sinon la veille de l'enquête dans le secteur.

13. Lieu de stockage des seaux/bassins/urinaux adapté : colonne de rangement avec ou sans porte, de volume suffisant pour le stockage des matériels, agencement permettant leur rangement ordonné et ergonomique, étagères, crochets en bon état, en matériaux faciles d'entretien.

Fiche associée N°2 - informations lave-bassin ou broyeur

Attention imprimer « X » fiches /nombre de LB ou Broyeurs identifiés.

2. « **Maintenance préventive** » : organisée soit avec le fournisseur dans le cadre d'un contrat SAV, soit par le personnel technique de l'établissement (après formation).

5. Par observation, on renseigne la manière dont le LB est utilisé (utilisation en différé alors que le nettoyage LB préconisé doit être immédiat ou le plus tôt possible après l'utilisation en dehors des situations de LB en cours de fonctionnement).

6. « **Facile d'accès** » : pas d'encombrement devant la porte du LB ou du broyeur.

7. « **En état de marche le jour de l'enquête** » : présence des produits nécessaires au modèle du LB, tuyaux d'aspiration des produits correctement insérés dans leurs flacons respectifs. Vérifier son fonctionnement (si besoin en le faisant fonctionner à vide).

8. « **Utilisé en routine** » : utilisation au quotidien (contraire de jamais ou occasionnel).

7 - Validation des données

La validation consiste à vérifier l'absence de données manquantes et à analyser la cohérence des données. Cette étape est nécessaire avant la saisie informatique. La validation garantit la qualité de l'information saisie.

8 - Saisie des données

L'application informatique en ligne « Web G-Ex » a été élaborée par le CPIAS Grand Est. Après vérification des fiches, les données sont saisies directement en ligne. Un rapport automatisé est édité pour l'établissement.

9 - Rétro information / Utilisation des résultats

Les résultats sont présentés en termes de pourcentages, d'objectifs atteints aux niveaux de l'établissement et de l'ensemble des secteurs de soins. Ceux-ci sont détaillés par question pour l'ensemble de l'établissement dans un rapport automatisé. Ce rapport sera utile à l'établissement pour la restitution des résultats. La communication des résultats est une partie fondamentale de l'audit. Les résultats peuvent être présentés lors de réunions de la CME et d'autres instances (commissions de soins, conseil de la vie sociale, conseil gériatrique...). Les modes de communications peuvent être complétés par d'autres moyens tels qu'affichage, bulletin, intranet. Pour être efficace, la restitution des résultats doit être autant que possible rapide et ciblée et un plan d'actions d'amélioration doit accompagner cette restitution.

Bibliographie

Les grilles ont été élaborées sur la base du document : « Optimiser la gestion des excréta. Conseils pour prévenir la transmission croisée. CCLin-Arlin/Grephh, 2017. 16 pages »

http://cclin.grephh.fr/PDF/Excreta/optimiser_Gest-Excret_VF.pdf

ANNEXES

FICHE ETABLISSEMENT
EVALUATION DE LA POLITIQUE DE L'ETABLISSEMENT

A remplir par l'hygiéniste (ES) ou la personne référente (ESMS)

Nom de l'établissement :	Date de l'enquête : /_/_ / _/_/_/_/
• Sanitaire (ES) <input type="checkbox"/>	Nombre total de « secteurs de soins » : /_/_/_/
• Médico-social (ESMS) EHPAD <input type="checkbox"/> FAM/MAS <input type="checkbox"/> Autre <input type="checkbox"/>	Nombre d'unités de vie : /_/_/_/

MOYENS DOCUMENTAIRES				
	Oui	Non	NC	
1. Il existe au sein de l'établissement des procédures formalisées qui concernent la gestion des excreta				
Ces procédures précisent :				
LES CONDITIONS D'ELIMINATION				
2	Les contenants réutilisables (bassins, seaux, urinaux...) sont directement acheminés vers le local dédié pour être vidés et nettoyés. Les WC et les sanitaires des chambres ne sont pas utilisés pour leur vidange et entretien	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
3	L'utilisation des douchettes y compris des pommeaux de douche pour nettoyer les dispositifs de recueil est proscrite quelle que soit la situation	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
4	L'entretien des sanitaires est quotidien	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
5	Les contenants sont transportés avec leur couvercle	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
6	En l'absence de lave bassin (LB) ou de broyeur/ en cas de panne : des sacs protecteurs avec gélifiant sont systématiquement utilisés	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
7	En présence de LB ou de broyeur : les contenants pleins et leurs couvercles sont placés directement à l'intérieur de l'appareil	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
L'ENTRETIEN DU LB/broyeur (si pas de LB/broyeur, passer directement à la question 12)				
8	Un nettoyage extérieur quotidien de l'équipement est organisé	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
9	Procédure dégradée en cas de panne, incluant une demande d'intervention immédiate	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
10	Une vérification hebdomadaire (intégrité tuyaux, niveau produits détergents, anticalcaire...) du lave-bassin est organisée	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
11	La maintenance technique est planifiée annuellement	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	



MOYENS DOCUMENTAIRES (suite)				
Les procédures précisent :		Oui	Non	NC
12	LES MODALITES D'APPROVISIONNEMENT DES SACS PROTECTEURS AVEC GELIFIANT	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
LES MODALITES DE RENOUELEMENT DES MATERIELS DEFECTUEUX (TACHES, RAYES...) POUR :				
13	• les brosses/balayettes	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
14	• les dispositifs de recueil réutilisables	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
15	• les rehausseurs de sanitaires	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
LES CONDITIONS D'ENTRETIEN POUR :				
16	• les supports de bassin à usage unique (en présence de broyeur)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
17	• les supports de recueil lors de l'usage de sacs protecteurs avec gélifiant	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
18	• les rehausseurs de sanitaires	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
19	• les brosses/balayettes	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
20	• le local utilitaire sale (ou local de salubrité ou vidoir)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

MATERIEL MIS A DISPOSITION POUR LA REALISATION DES SOINS POUR LA GESTION DES EXCRETA :				
		Oui	Non	NC
21	• les tabliers de protection à usage unique	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
22	• les gants à usage unique	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
23	• les produits hydro-alcooliques	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
24	• les masques de soins médicaux	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
25	• les lunettes de protection	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
26	• les gants de toilette à usage unique / ou articles similaires à UU	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

POLITIQUE D'EQUIPEMENT				
		Oui	Non	NC
27	• Un plan d'équipement nécessaire à la gestion des excréta de l'ensemble des secteurs de soins/unités de vie est formalisé	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
28	• Préciser le nombre de secteurs de soins/unités de vie restant à équiper d'un local utilitaire sale / /			
29	• En cas de LB / de broyeur, le plan d'équipement est établi en concertation avec l'EOH ou le référent en hygiène de l'établissement et le personnel technique (achat, maintenance et remplacement)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

PLAN DE FORMATION				
		Oui	Non	NC
30	La formation aux précautions standard intègre la gestion des excréta	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
31	- Cette formation comprend l'utilisation de sacs protecteurs avec gélifiant	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
32	- La formation à l'entretien du local utilitaire sale est organisée pour le personnel d'entretien ou abordée lors de la formation bio nettoyage	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
A l'installation des LB et/ou des broyeurs, la formation pour les professionnels aborde :				
33	- l'utilisation	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
34	- la CAT en cas de panne	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
35	- l'entretien quotidien et périodique	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
36	Cette formation à l'utilisation est reconduite selon une fréquence définie par l'établissement	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
37	Cette formation est dispensée pour tout nouvel arrivant dans chaque secteur	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

CPias -Réseau national prévention des IAS - Grepbh -2018- Audit de la gestion des excréta -Grille établissement- V0 2

FICHE SECTEUR DE SOINS OU UNITÉ DE VIE
EVALUATION DES MOYENS MIS DISPOSITION

A remplir par l'enquêteur avec le cadre du secteur de soin ou la personne référente

Nom de l'établissement :	Date de l'enquête / __/__/__
Nom du secteur de soin :	Code du secteur de soin (attribué à la saisie) : / __/
Spécialité du secteur de soins : / _____/	

DESCRIPTION DU SECTEUR DE SOINS / UNITÉ DE VIE		
1	Nombre de lits et places (capacités d'accueil)	/ __/
2	Nombre total de patients/résidents présents le jour de l'enquête dans le secteur de soins	/ __/
3	Nombre de chambres individuelles	/ __/
4	Nombre de patients/résidents continents dépendants utilisateurs de bassin (ou pots, seaux, urinaux...) le jour de l'enquête	/ __/
5	Nombre de patients/résidents incontinents nécessitant des protections à usage unique le jour de l'enquête	/ __/
6	Toutes les chambres possèdent des sanitaires individuels	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
7	Nombre de sanitaires équipés de douchettes rince-bassins	/ __/

MOYENS A DISPOSITION		
Pour le recueil et le traitement des excréta des patients/ résidents dépendants, le secteur de soins utilise :		
		Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
8	Des contenants réutilisables : bassins / seaux / pots ... Si oui :	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
9	ils sont en quantité suffisante	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
10	ils sont tous en bon état (ni tachés, ni abimés, ni fissurés ...)	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
11	Un couvercle est disponible pour chaque bassin / seau / pot / urinal	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
12	Des sacs protecteurs avec gélifiant pour bassin / pour pot sont utilisés	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
13	Des contenants à usage unique	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
14	Nombre de locaux « utilitaire sale » dans le secteur de soins / __/	
15	Nombre de lave bassin (LB) dans le secteur de soins / __/	
16	Nombre de broyeur dans le secteur de soins / __/	

SECTEUR DE SOINS OU UNITE DE VIE - FICHE ASSOCIÉE N°1

INFORMATIONS POUR LE LOCAL UTILITAIRE SALE

(Remplir autant de fiches que de locaux identifiés dans le secteur de soins)

Attention : agraffer cette feuille à la grille Secteur de soins / Unité de vie

	Présentation du local	Oui	Non
1	L'agencement du local permet de distinguer une zone propre et une zone sale	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2	Le local est propre le jour de l'enquête	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3	Le local est entretenu chaque jour (traçabilité de l'entretien disponible au jour de l'enquête)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Le local comprend :		
4	Un distributeur de PHA	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
5	Un point d'eau équipé pour le lavage des mains distinct de la zone de nettoyage du matériel	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
6	Des boîtes de gants à usage unique	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
7	Des tabliers de protection à usage unique	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
8	Une boîte de masques à usage médical	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
9	Un collecteur de déchets/support de sac poubelle	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Pour l'entretien des bassins, seaux, urinaux etc... le local contient :		
10	Un (ou plusieurs) lave-bassin ou broyeur	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
11	Un évier ou au minimum un bac permettant l'entretien par immersion des matériels	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12	Un plan de travail pour l'égouttage des matériels	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
13	Un lieu de stockage adapté des bassins et des pots	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
14	- Si oui, cet équipement est dans la zone propre distincte	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

INFORMATIONS POUR LE LAVE BASSIN OU LE BROYEUR

Remplir autant de fiches que de LB ou broyeur identifiés dans le secteur de soin

Attention :agrafer cette feuille à la grille Secteur de soins / Unité de vie

Lave-Bassin (LB) <input type="checkbox"/> ou Broyeur <input type="checkbox"/>
LB Chimique <input type="checkbox"/> LB Thermique <input type="checkbox"/> Ou LB Mixte <input type="checkbox"/>
Année d'installation / ____ / Inconnue <input type="checkbox"/>

Conditions d'utilisation		Oui	Non
1	Le personnel a été sensibilisé à son utilisation depuis moins de 2 ans	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2	Une maintenance préventive est réalisée au moins une fois par an (traçabilité)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3	Nombre de pannes/an / ____ / Inconnu <input type="checkbox"/>		
4	Nombre de jours d'immobilisation/an / ____ / Inconnu <input type="checkbox"/>		
5	Bassin/pot/seau sales en attente dans le local le jour de l'enquête alors que le LB (ou le broyeur) est immédiatement utilisable	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
6	Est facilement accessible	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
7	Est en état de marche le jour de l'enquête	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
8	Est utilisé en routine	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
9	Est propre le jour de l'enquête (extérieur/intérieur)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
10	Si LB : la ou les buses sont propres et sans tartre	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
11	Si LB : la quantité de produit est suffisante ou en adéquation avec les recommandations du fabricant	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12	La traçabilité de l'entretien est réalisée	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>